



Matthieu Orphelin
Philippe Bolo
Députés du Maine-et-Loire
126 rue de l'Université
75007 PARIS

Madame Agnès Buzyn
Ministre des Solidarité et de la Santé
Ministère des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75700 PARIS

Monsieur Mounir Mahjoubi
Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé du Numérique
Secrétariat d'État en charge du Numérique
Hôtel de Broglie
35, rue Saint-Dominique
75700 Paris

Angers, le 13 mars 2018

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Interpellés par de nombreux directeurs d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et de syndicats du Maine-et-Loire, nous les avons reçus le 9 mars 2018 lors d'une réunion commune afin de partager sur leur situation, leurs problèmes et leurs propositions. Il en ressort les éléments suivants :

- **Jusqu'à 15% du temps des personnels de soins et de direction est consacré à des tâches purement administratives, qui pourraient être fortement optimisées**
 - En rationalisant les enquêtes, trop nombreuses, ainsi que la pertinence de certains indicateurs, souvent redondants d'une enquête à l'autre et pouvant être demandés jusqu'à 10 fois par an.
 - En agissant sur la cohérence entre les outils,
 - En stabilisant les indicateurs d'une année sur l'autre, et en favorisant le partage entre ARS / ANAP / CNSA, en améliorant le chaînage avec les logiciels de soins, voire en envisageant la création d'un open data sécurisé des données.

Les EHPAD du Maine-et-Loire sont candidats pour expérimenter une simplification des enquêtes, protocoles, et normes. Avec votre accord et votre soutien, une telle expérimentation pourrait être lancée rapidement ; elle est parfaitement en phase avec la volonté gouvernementale de simplifier les relations et retrouver la confiance des acteurs dans leur relation avec l'administration.

- **La question des moyens reste bien sûr fondamentale**
 - Comme à l'échelle nationale, la difficulté de la situation des EHPAD influe tant sur le personnel que sur les résidents.
 - Le nombre de jours effectués en "procédures essentielles", pour ne pas dire "dégradées", et qui se traduit par la réduction maximale des tâches réalisées auprès des résidents, en raison d'un effectif insuffisant du personnel, s'aggrave mois après mois.
 - La surcharge a des conséquences graves sur le personnel, notamment, qui se retrouve en inaptitude physique à un taux dépassant celui du secteur du bâtiment.

- **Au-delà de la question des moyens, d'autres leviers d'amélioration de la situation existent**
 - Un travail doit être réalisé sur l'attractivité, la formation, et la mixité des métiers.
 - Un meilleur suivi professionnel des infirmier(ère)s et aide-soignant(e)s.
 - Un meilleur copilotage entre les ARS et le département doit s'effectuer, car un manque de communication engendré par cette configuration bicéphale contrevient à leur bon fonctionnement.
 - Une réévaluation de la coordination des tutelles et de la temporalité de ces interventions.

- **Il y a une nécessité, dès aujourd'hui, à penser « l'EHPAD de demain » et son ancrage dans le territoire**
 - Sur notre territoire, il semble que le Conseil Départemental du Maine-et-Loire veuille effectuer sur ce point une réflexion : une démarche que nous encourageons et saluons.
 - Plus généralement, nous devons réfléchir avec l'ensemble des acteurs à la prise en charge du « grand âge » au sein des territoires.

En conclusion, les acteurs directement concernés par cette situation dans les EHPAD - qui perdure depuis plus de 30 ans mais s'aggrave fortement - sont prêts à travailler constructivement et collectivement, en collaboration avec le gouvernement et les élus locaux, pour qu'une mission de simplification soit réalisée sur le territoire.

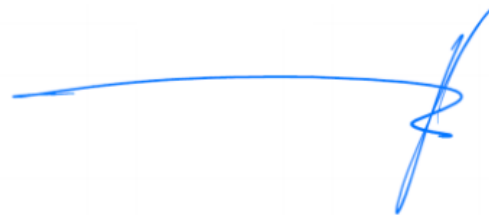
Les structures, soutenues par un certain nombre d'organisations syndicales, appellent donc de leurs vœux une expérimentation qui leur permettrait d'être moins "maltraitant" (c'est leur terme) et de pouvoir remettre l'Humain au premier plan et au cœur de leurs actions.

Nous nous tenons à votre disposition, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, afin que puisse être notamment conduite sans délai l'expérimentation de simplification au sein des EHPAD du Maine-et-Loire, et vous prions d'agréer l'expression de notre très haute considération.

Matthieu Orphelin
Député de la 1^{ère} circonscription
du Maine-et-Loire



Philippe Bolo
Député de la 7^{ème} circonscription
du Maine-et-Loire



Copies :

M. le Premier Ministre, Edouard Philippe

M. le Ministre de l'Action et des Comptes Publics, Gérald Darmanin